



## Secret médical CFA

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

Je suis apprenti et je connais une situation agaçante avec mon CFA.

En effet, je leur ai envoyé mon arrêt de travail (complet volets 1 2 3) après avoir été absent en formation. La dame de l'administration me répond un message cinique en doutant de mon état. Elle dit que le motif indiquer (en le citant), est suspect.

Sauf qu'elle a mis en copie 2 personnes (mon maître de stage et le directeur du CFA) en LAISSANT en pièce jointe mon arrêt (avec donc les volets 1 et 2 qui contiennent le motif médical).

J'aurais donc aimer savoir si cela ne constituait pas une violation du secret médical/professionnel ?

Je vous remercie

-----  
Par yapasdequoi

DOUBLON à supprimer